

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE ROYE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21800645000017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTDIDIER

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET Principal (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 80685	VILLE DE ROYE BUDGET Principal	DM 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,13 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,27 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18,61 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	0,00	0,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	0,00	0,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 335 388,00	0,00	3 330,00	3 330,00	3 338 718,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 912 285,53	0,00	53 390,00	53 390,00	3 965 675,53
014	Atténuations de produits	135 500,00	0,00	-63 220,00	-63 220,00	72 280,00
65	Autres charges de gestion courante	1 003 550,00	0,00	4 000,00	4 000,00	1 007 550,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 386 723,53	0,00	-2 500,00	-2 500,00	8 384 223,53
66	Charges financières	162 686,16	0,00	2 500,00	2 500,00	165 186,16
67	Charges exceptionnelles	28 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 597 409,69	0,00	0,00	0,00	8 597 409,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	170 000,00	0,00	-121 000,00	-121 000,00	49 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	308 188,50	0,00	121 000,00	121 000,00	429 188,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		478 188,50	0,00	0,00	0,00	478 188,50
TOTAL		9 075 598,19	0,00	0,00	0,00	9 075 598,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	144 200,00	0,00	-719,00	-719,00	143 481,00
70	Produits services, domaine et ventes div	249 000,00	0,00	0,00	0,00	249 000,00
73	Impôts et taxes	4 897 928,00	0,00	0,00	0,00	4 897 928,00
74	Dotations et participations	2 823 958,00	0,00	0,00	0,00	2 823 958,00
75	Autres produits de gestion courante	244 637,09	0,00	0,00	0,00	244 637,09
Total des recettes de gestion courante		8 359 723,09	0,00	-719,00	-719,00	8 359 004,09
76	Produits financiers	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	36 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 415 738,09	0,00	-719,00	-719,00	8 415 019,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 342,18	0,00	719,00	719,00	4 061,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 342,18	0,00	719,00	719,00	4 061,18
TOTAL		8 419 080,27	0,00	0,00	0,00	8 419 080,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	656 517,92
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	474 127,32
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	255 295,80	0,00	9 000,00	9 000,00	264 295,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 289 448,24	0,00	-12 969,00	-12 969,00	1 276 479,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 569 744,04	0,00	-3 969,00	-3 969,00	1 565 775,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 741,18	0,00	0,00	0,00	41 741,18
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	594 293,84	0,00	3 250,00	3 250,00	597 543,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	656 035,02	0,00	3 250,00	3 250,00	659 285,02
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 225 779,06	0,00	-719,00	-719,00	2 225 060,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 342,18		719,00	719,00	4 061,18
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 342,18		719,00	719,00	4 061,18
	TOTAL	2 229 121,24	0,00	0,00	0,00	2 229 121,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	785 978,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	644 352,74	0,00	0,00	0,00	644 352,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	306 580,00	0,00	0,00	0,00	306 580,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	950 932,74	0,00	0,00	0,00	950 932,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 035 978,66	0,00	0,00	0,00	1 035 978,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 000,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
	Total des recettes financières	1 585 978,66	0,00	0,00	0,00	1 585 978,66
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 536 911,40	0,00	0,00	0,00	2 536 911,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	170 000,00		-121 000,00	-121 000,00	49 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	308 188,50		121 000,00	121 000,00	429 188,50

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - DM - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		478 188,50		0,00	0,00	478 188,50
TOTAL		3 015 099,90	0,00	0,00	0,00	3 015 099,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	474 127,32
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 330,00		3 330,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 390,00		53 390,00
014	Atténuations de produits	-63 220,00		-63 220,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 500,00	0,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	121 000,00	121 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-121 000,00	-121 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	719,00	719,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 250,00	0,00	3 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 000,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-12 969,00	0,00	-12 969,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-719,00	719,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	-719,00		-719,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	719,00	719,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-719,00	719,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		121 000,00	121 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-121 000,00	-121 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 335 388,00	3 330,00	3 330,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	115 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	3 330,00	3 330,00
60612	Energie - Electricité	450 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	18 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	55 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	10 000,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	7 500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	13 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	40 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	23 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 350 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6132	Locations immobilières	350,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	138 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	145 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	90 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	122 006,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	42 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	12 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	21 232,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	65 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	37 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	52 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	43 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 912 285,53	53 390,00	53 390,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 410 933,53	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	35 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	300 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	810 000,00	53 390,00	53 390,00
64138	Autres indemnités non tit.	3 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	99 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	14 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	460 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	420 000,00	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	97 500,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	200,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 352,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 400,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	132 900,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	135 500,00	-63 220,00	-63 220,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	500,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	135 000,00	-63 220,00	-63 220,00
65	Autres charges de gestion courante	1 003 550,00	4 000,00	4 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	4 000,00	4 000,00
6518	Autres	19 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	100 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	34 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	159 000,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	410 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	248 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	50,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 386 723,53	-2 500,00	-2 500,00
66	Charges financières (b)	162 686,16	2 500,00	2 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	167 000,00	2 500,00	2 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 313,84	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	28 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	3 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 597 409,69	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	170 000,00	-121 000,00	-121 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	308 188,50	121 000,00	121 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	308 188,50	121 000,00	121 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		478 188,50	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		478 188,50	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 075 598,19	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 031,62
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-44 345,46
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-4 313,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	144 200,00	-719,00	-719,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	95 000,00	-719,00	-719,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	49 200,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	249 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	55 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	500,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	11 500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	100 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 897 928,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 018 036,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	773 864,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	137 089,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	272 242,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	322 697,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	9 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	35 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	200 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 823 958,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	485 000,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	109 500,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	135 834,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	1 500,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	22 400,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	162 147,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	728 750,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 134 579,00	0,00	0,00
748388	Autres	13 748,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	244 637,09	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	135 937,09	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	13 700,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	95 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 359 723,09	-719,00	-719,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	15,00	0,00	0,00
7688	Autres	15,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	36 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	36 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 415 738,09	-719,00	-719,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 342,18	719,00	719,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 342,18	719,00	719,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 342,18	719,00	719,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 419 080,27	0,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	255 295,80	9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'études	234 538,80	9 000,00	9 000,00
2051	Concessions, droits similaires	20 757,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 289 448,24	-12 969,00	-12 969,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	835,54	1 500,00	1 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 700,00	1 700,00
21311	Hôtel de ville	32 680,60	-1 700,00	-1 700,00
21312	Bâtiments scolaires	290 638,47	-65 469,00	-65 469,00
21316	Equipements du cimetière	4 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	106 030,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	384 998,63	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	4 000,00	4 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	45 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	120 000,00	47 000,00	47 000,00
21538	Autres réseaux	191 050,72	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	36 780,41	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 747,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 186,87	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	25 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 569 744,04	-3 969,00	-3 969,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 741,18	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41 741,18	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	594 293,84	3 250,00	3 250,00
1641	Emprunts en euros	586 344,51	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	7 949,33	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	3 250,00	3 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	20 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		656 035,02	3 250,00	3 250,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 225 779,06	-719,00	-719,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 342,18	719,00	719,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 342,18	719,00	719,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 366,25	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	975,93	719,00	719,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 342,18	719,00	719,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 229 121,24	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	644 352,74	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	5 200,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	50 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	54 484,50	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	48 548,04	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	70 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	156 532,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	259 588,20	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	306 580,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	235 500,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	71 080,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		950 932,74	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 225 978,66	0,00	0,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 035 978,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 585 978,66	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 536 911,40	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	170 000,00	-121 000,00	-121 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	308 188,50	121 000,00	121 000,00
28031	Frais d'études	1 229,22	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 061,53	1 061,00	1 061,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	49 333,33	34 000,00	34 000,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	40,65	0,00	0,00
2804423	Sub nat privé - Proj infrastruct int nat	125,20	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 563,82	2 640,00	2 640,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 496,78	2 961,00	2 961,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 665,45	140,00	140,00
281311	Hôtel de ville	2 716,48	1 284,00	1 284,00
281312	Bâtiments scolaires	20 507,64	3 850,00	3 850,00
281316	Equipements de cimetière	1 958,62	460,00	460,00
281318	Autres bâtiments publics	45 312,61	4 930,00	4 930,00
28132	Immeubles de rapport	16 685,97	10 100,00	10 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	83,00	83,00
28151	Réseaux de voirie	7 596,43	11 475,00	11 475,00
28152	Installations de voirie	15 337,39	493,00	493,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 908,43	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	49,23	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	290,45	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	5 199,91	13 645,00	13 645,00
281538	Autres réseaux	2 051,68	385,00	385,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	442,84	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	37 554,16	23 980,00	23 980,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 823,41	10 285,00	10 285,00
28184	Mobilier	17 613,66	1 815,00	1 815,00
28188	Autres immo. corporelles	38 623,61	-2 587,00	-2 587,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		478 188,50	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		478 188,50	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 015 099,90	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 002 330,14									
1641 Emprunts en euros (total)					11 002 330,14									
00000698302	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	31/10/2017		05/03/2018	2 000 000,00	F		2,010	2,010		T	C		A-1
4820940 / 18025	CAISSE d'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2016		25/04/2017	1 000 000,00	F		1,460	1,460		T	X Echéance constante		A-1
72205575208	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	26/03/2012		05/07/2012	150 000,00	F		5,280	5,280		A	X Echéance constante		A-1
72209665002/GF7852	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	31/08/2012		15/11/2012	300 000,00	R	LEP	3,640	4,275		T	C		A-1
7601408 /7524780	CAISSE d'EPARGNE DE PICARDIE	08/04/2009		25/07/2009	500 000,00	F		4,290	4,290		T	X Echéance constante		A-1
Ct 1224782/2012	SA CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/07/2012		01/08/2013	800 000,00	F		5,340	5,340		A	X Echéance constante		A-1
MIN510509EUR	LA BANQUE POSTALE	16/11/2015		01/10/2016	2 000 000,00	F		2,330	2,330		T	C		A-1
MON247520EUR/0260077	SA CAFFIL	20/04/2007		01/03/2008	500 000,00	F		4,480	4,480		A	X Echéance constante		A-1
MON249805EUR/0263118	SA CAFFIL	13/07/2007		01/11/2007	500 000,00	F		4,810	4,810		T	X Echéance constante		A-1
MON265605EUR	SA CAFFIL	02/06/2009		01/01/2010	800 000,00	F		4,480	4,480		S	C		A-1
MON276950EUR/0296075	SA CAFFIL	25/02/2008		01/03/2012	452 330,14	F		5,200	5,200		A	P		A-1
MON517785EUR	LA BANQUE POSTALE	16/10/2017		01/02/2018	2 000 000,00	F		1,990	1,990		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					500,00									
1438/92	REMUE BONNET ALAIN ROSELYNE	22/11/2012	22/11/2012		450,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - DM - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
247/41	CARPENTIER MARTIAL	26/04/2021	26/04/2021		50,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					158 986,61									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					158 986,61									
CONV.28/09/2001	CAF DE LA SOMME	06/05/2002		10/02/2006	158 986,61	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					65 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					65 000,00									
Conv. 56281 / Travaux Traitement des eau	AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE	23/01/2018		16/11/2022	65 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					11 226 816,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 821 448,98					586 344,51	166 614,66	0,00	38 787,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 821 448,98					586 344,51	166 614,66	0,00	38 787,69
00000698302		0,00	A-1	1 680 000,00	20,00	F		2,010	80 000,00	33 165,00	0,00	2 322,67
4820940 / 18025		0,00	A-1	836 936,00	19,08	F		1,460	35 791,32	12 023,92	0,00	2 144,40
72205575208		0,00	A-1	60 798,23	3,58	F		5,280	10 941,56	3 210,15	0,00	1 286,97
72209665002/GF7852		0,00	A-1	115 000,00	4,67	R	LEP	4,275	20 000,00	5 192,34	0,00	855,83
7601408 /7524780		0,00	A-1	107 019,13	1,33	F		4,290	41 442,83	3 930,33	0,00	0,00
Ct 1224782/2012		0,00	A-1	395 929,48	4,67	F		5,340	57 712,59	21 142,63	0,00	7 525,33
MIN510509EUR		0,00	A-1	1 475 000,00	13,58	F		2,330	100 000,00	33 493,76	0,00	8 009,38
MON247520EUR/0260077		0,00	A-1	44 202,55	0,00	F		4,480	44 202,55	1 980,25	0,00	0,00
MON249805EUR/0263118		0,00	A-1	34 406,87	0,00	F		4,810	34 406,87	830,80	0,00	0,00
MON265605EUR		0,00	A-1	159 999,92	1,58	F		4,480	53 333,34	6 570,66	0,00	2 389,33
MON276950EUR/0296075		0,00	A-1	232 156,80	5,25	F		5,200	28 513,45	12 239,82	0,00	8 947,11
MON517785EUR		0,00	A-1	1 680 000,00	19,92	F		1,990	80 000,00	32 835,00	0,00	5 306,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		500,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1438/92		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
247/41		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		31 797,33					7 949,33	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - DM - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		31 797,33					7 949,33	0,00	0,00	0,00
CONV.28/09/2001		0,00	A-1	31 797,33	2,17	F		0,000	7 949,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		65 000,00					3 250,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		65 000,00					3 250,00	0,00	0,00	0,00
Conv. 56281 / Travaux Traitement des eau		0,00	A-1	65 000,00	18,92	F		0,000	3 250,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 918 746,31					597 543,84	166 614,66	0,00	38 787,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	6 918 746,31	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 639 377,20	3 969,00	II 3 969,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		594 293,84	3 250,00	3 250,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	586 344,51	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	7 949,33	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	3 250,00	3 250,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 083,36	719,00	719,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41 741,18	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 342,18	719,00	719,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	643 346,20	136 273,57	785 978,66	1 565 598,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 028 188,50	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		190 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		838 188,50	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 229,22	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 061,53	1 061,00	1 061,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	49 333,33	34 000,00	34 000,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	40,65	0,00	0,00
2804423	Sub nat privé - Proj infrastruct int nat	125,20	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 563,82	2 640,00	2 640,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 496,78	2 961,00	2 961,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 665,45	140,00	140,00
281311	Hôtel de ville	2 716,48	1 284,00	1 284,00
281312	Bâtiments scolaires	20 507,64	3 850,00	3 850,00
281316	Equipements de cimetière	1 958,62	460,00	460,00
281318	Autres bâtiments publics	45 312,61	4 930,00	4 930,00
28132	Immeubles de rapport	16 685,97	10 100,00	10 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	83,00	83,00
28151	Réseaux de voirie	7 596,43	11 475,00	11 475,00
28152	Installations de voirie	15 337,39	493,00	493,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 908,43	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	49,23	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	290,45	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	5 199,91	13 645,00	13 645,00
281538	Autres réseaux	2 051,68	385,00	385,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	442,84	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	37 554,16	23 980,00	23 980,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 823,41	10 285,00	10 285,00
28184	Mobilier	17 613,66	1 815,00	1 815,00
28188	Autres immo. corporelles	38 623,61	-2 587,00	-2 587,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	170 000,00	-121 000,00	-121 000,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 028 188,50	133 048,04	0,00	1 035 978,66	2 197 215,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 565 598,43
Ressources propres disponibles	VIII 2 197 215,20
Solde	IX = VIII – IV (5) 631 616,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	15,00	2,00	17,00
Adjoint administratif	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,00	12,00	48,00	48,00	31,00	79,00
Adjoint technique	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	6,00	8,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	13,00	4,00	17,00	17,00	0,00	17,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	30,00
technicien principal 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1°cl. écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - DM - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur principal de 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	12,00	78,00	78,00	33,00	111,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Directeur général des services	A	ADM		0,00	A	CDI
REDACTEUR	B	ADM		0,00	A	CDD
adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
technicien principal 1er classe	B	TECH		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM		0,00	A	CDD
adjoint administratif	C	ADM		0,00	A	CDD
apprenti	C	TECH		0,00	A	CDD
collaborateur de cabinet	A	ADM		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 01/12/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Roye, le 08/12/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Roye, le 08/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BOITEL Timmy	
BONIFACE Sylvie	
BOURSE Alexis	
CANTREL Freddy	
CARETTE Loïc	
COMTE Marie-Hélène	
DELACOUR Fanny	
DELNEF Pascal	
DESCHAMPS-DERCHEU Thierry	
DEVILLERS Olivier	
FOY Bastien	
FRANCELLE Justine	
GUIBON Eric	
HEROUART Josiane	
KUBATKO Virginie	
LACHAUSSEE Laurence	
LEMAITRE Elodie	
MAILLE Michaël	
MARETTE Valérie	
MORVAL Didier	
MOUILLARD Kévin	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PECHON Séverine	
ROUILLARD Claire	
SENKEZ Emilie	
THEOT Elodie	
TIDDARI Salima	
VELUT Hervé	
VILLET Jean-Luc	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/12/2022, et de la publication le 09/12/2022

A Roye, le 08/12/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.